

Quelques informations sur la redevance

La campagne de prélèvement est ouverte !



Vous pouvez dès maintenant opter pour le paiement de votre redevance par **prélèvement automatique**.



Ce mode de règlement vous permet d'échelonner le **paiement en 3 fois** : avril, juin et octobre.

Pour en bénéficier, pensez à engager votre démarche **avant le 31 janvier 2026**.

En cas de changement de coordonnées bancaires, n'oubliez pas de nous transmettre votre nouveau RIB.

Pour rappel :

La redevance « déchets » est adressée aux propriétaires et son recouvrement est assuré par les services des finances publiques.



En cas de changement de situation (vente, décès, entrée en EHPAD, etc.) effectuez votre mise à jour auprès de nos services en transmettant un justificatif, et joignez impérativement un RIB afin de permettre le remboursement du trop-perçu de l'année en cours.

Sans ce document, le remboursement ne pourra être effectif.



Vous avez un doute sur les démarches à suivre, rendez-vous sur notre site internet, rubrique « Mes démarches », ou contactez-nous.

Votre carte déchèterie :

Une première carte est émise gratuitement.

En cas d'achat/vente d'un bien équipé de bacs, la carte doit être transmise entre ancien et nouveau propriétaire.

En cas de perte, casse ou vol la réédition de la carte est facturée 15€.

Pensez-y :

A réception de la prochaine redevance, vérifiez si celle-ci, est bien à votre nom et prénom. Si tel n'est pas le cas, merci de bien vouloir prendre contact avec nos services.

Retour sur deux événements majeurs



Le samedi 14 juin s'est tenue la « Fête des Éco-gestes », un événement marquant les 50 ans du SMICTOM.

Ce salon a mis à l'honneur les acteurs du territoire breton engagés dans des démarches écologiques et innovantes.

Au programme : conférences, débats, animations, jeux et spectacle de rue avec la compagnie « Fracasse de 12 ».

Cette journée fut riche en rencontres, en échanges, en découvertes, et ouvre de belles perspectives pour l'avenir.

Nous tenons à remercier et à féliciter les participants et nos partenaires engagés.

Les mercredi 25 & jeudi 26 juin 2025 à Varennes-Jarcy (91) ont eu lieu les 20 ans de la Fédération Nationale des Collectivités de Compostage (FNCC), représentant 10 % de la population française.

Le SMICTOM Centre Ouest adhérent à l'association était représenté par Hubert GUINARD Président et trésorier de la Fédération, David ROUAULT Directeur et Alain Lohat Vice-Président.

L'objet de ces deux journées était principalement centré sur l'avenir des UVEOR (30 usines en France) qui produisent du compost et qui sont menacées par des dispositions réglementaires françaises.

Durant ces 2 journées des plans d'actions et diverses pistes ont été envisagées pour la continuité du retour au sol du compost et la pérennité des sites.



Olivier LESUEUR (TRI OR), Hubert GUINARD (SMICTOM CO)
Damien GRASSET (Président FNCC) et Vincent VERRON (FNCC)

RÉDUIRE
TRIER
VALORISER

Des solutions concrètes, impulsées par le syndicat face aux crises.



LE RELAIS EN SITUATION DE CRISE LORS DU TRANSFERT DES TEXTILES...

Le mot du Président



Entre fiscalité, gouvernance et fast-fashion : des filières sous pression

Les éco-organismes matériaux (Valobat), textiles (Refashion) et électroménagers (Ecosystem) traversent une zone de turbulences. Dans le même temps, ils peinent à redistribuer équitablement les aides publiques aux acteurs locaux du tri.

Les difficultés actuelles rencontrées par Le Relais illustrent les tensions du secteur. Cette entreprise d'insertion bretonne, qui emploie 200 salariés, perçoit 156 € pour chaque tonne de vêtements triés, bien en deçà des 304 € jugés nécessaires. Malgré la pression du gouvernement, la revalorisation à 223 € reste insuffisante.

Ajoutons à cela l'explosion de la fast-fashion, qui inonde les centres de collecte de textiles bon marché, difficiles à recycler. Résultat : une filière fragilisée, en quête urgente de solutions durables.

Adoptons une consommation plus responsable et continuons à déposer nos textiles dans les bornes d'apport volontaire.

Hubert GUINARD
Président du Smitcom Centre Ouest

Le Smitcom Centre Ouest est la collectivité territoriale qui gère les déchets de 103 741 habitants de 63 communes.



Gestion de la collecte
des papiers et emballages



Gestion de la collecte
des ordures ménagères



Gestion de la collecte
du verre



Gestion de
9 déchèteries



Traitement de
50 000 T de déchets



Prévention et
économie circulaire

Le Smictom s'engage...

TRIER MIEUX, UN GESTE SIMPLE, UN IMPACT IMPORTANT

Le syndicat doit faire réaliser, par son prestataire de tri, 18 caractérisations* annuelles des déchets de la poubelle jaune. Entre 2024 et 2025, le **taux de refus de tri est en hausse passant de 20 à 25%**. La présence de déchets interdits dans la poubelle jaune est régulièrement constatée.

En mars 2025, le syndicat a aussi procédé à une campagne de caractérisation des déchets de la poubelle verte (OMr**) réalisée dans le cadre de l'étude «biodéchets» et également demandée par CITEO, notre éco-organisme de la REP Emballages ménagers.

L'ensemble de ces caractérisations permet de mieux dresser un portrait du geste de tri des usagers du Smictom.

Sur un poids moyen d'OMr** de **102 kg/habitant** en 2024, le syndicat a relevé la présence de **21 kg d'emballages dans la poubelle verte**.

*Analyse des matériaux mal triés pour identifier les erreurs et améliorer le tri

** Ordures Ménagères



Ces erreurs de tri ont des conséquences dans le processus de recyclage et coûtent chers à la collectivité.

Coût de ces erreurs de tri dans le bac jaune pour le territoire :

250 000€ en une année

Au regard des résultats ci-dessus, il est nécessaire de renforcer nos actions afin de réduire notre empreinte environnementale et de mieux maîtriser nos coûts.

Objectif : Améliorer la qualité du tri des emballages et réduire leur présence dans la poubelle verte

Travaux en cours

Les travaux d'extension de la déchèterie de LE VERGER ont démarré début septembre. Les aménagements ont lieu pour le moment à l'extérieur du site actuel et comprendront à partir du 3 novembre une phase de rénovation de l'existant.

La déchèterie fermera donc ses portes le 31 octobre 2025, pour une durée de 3 mois. Réouverture prévue en février 2026.

Stop aux agressions dans les déchèteries : respectons les agents !

Depuis plusieurs jours, une recrudescence des agressions verbales, voire physiques, visent les agents des 9 déchèteries du territoire.

Ces incivilités, intolérables, touchent des professionnels présents pour nous aider et garantir la bonne gestion des déchets.

Le SMICTOM Centre Ouest ne tolère aucun comportement violent et prendra des mesures en cas de récidive.

REFORCER LA PRÉVENTION

Le nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est en vigueur depuis 2023, pour une durée de six ans.

Il a pour objectif de définir une stratégie efficace afin de réduire la production de déchets et limiter les coûts liés à leur gestion.

Les actions proposées par le SMICTOM :

- Des interventions de sensibilisation dans les établissements scolaires et les associations sur le territoire
- Des visites pédagogiques dans nos déchèteries et au centre de tri pour les écoles, entreprises et associations.
- La mise à disposition des autocollants stop-pubs
- La possibilité d'acquérir un composteur
- L'installation des bornes et des cartes d'accès dans les déchèteries
- De prêter des bacs, des poubelles lors des événements et une balance pour les journées «Nettoyons la nature»
- Le changement de fréquence de collecte depuis janvier 2025

Le SMICTOM, au travers de ce programme, s'engage à conforter les actions existantes et à mettre en place de nouveaux services (application SMICTOM, partenariat avec des éco-organismes, sensibiliser les jeunes dans les écoles à travers des ateliers concrets, participation à différentes manifestations pour sensibiliser le grand public, soutien au Relais par la réduction des stocks via la redistribution à des associations de réemploi....).

FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

La future application SMICTOM et ses principales fonctionnalités ci-dessous :

- Les calendriers de collecte, accompagnés de notifications automatiques pour ne rien oublier.
- Des formulaires de contact simplifiés, pour faciliter toutes vos démarches.
- Un accompagnement pas à pas dans l'application, grâce à un assistant virtuel.
- Un guide du tri intelligent : prenez une photo de votre déchet, l'application vous indiquera dans quel bac le jeter.
- Un guide complet des déchèteries : adresses, horaires, types de déchets acceptés ou refusés, etc.
- Un accès aux propriétaires avec l'historique des actions et des demandes.
- Un relais d'information pour suivre toute l'actualité du syndicat et les communications importantes.



Encore quelques nouveautés pour la collecte de vos déchets



De nouveaux flocages sur les bennes des camions.

L'entreprise Théaud renouvelle ses camions et utilise le carburant vert à base de colza (Biocarburant).

Un geste de plus pour une collecte plus écologique et responsable.

